



— VILLE DE —  
MAMOUDZOU

DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION GENERALE ADJOINTE ACTION CITOYENNE ET VIE PUBLIQUE  
DIRECTION EXCELLENCE EDUCATIVE ET VIE SCOLAIRE

## ATTESTATION D'ENGAGEMENT POUR ACCOMPAGNER ET RECUPERER UN ENFANT SCOLARISE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE MAMOUDZOU

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la ville de Mamoudzou (Boulevard Halidi Sélémani BP 01 97600 MAMOUDZOU) pour l'inscription scolaire de votre enfant. La base légale du traitement est l'intérêt public.*

*Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : rectorat de Mayotte, direction de l'excellence éducative et vie scolaire de la ville de Mamoudzou.*

*Les données sont conservées pendant 8 ans.*

*Conformément aux dispositions prévues par le RGPD et la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.*

*Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ;*

*Cette demande peut être effectuée :*

• *En contactant directement le Délégué à la protection des données de la ville de Mamoudzou à l'adresse suivante : [dpo@mamoudzou.yt](mailto:dpo@mamoudzou.yt) ou par téléphone au 02 69 66 50 10.*

• *En vous rendant sur le site internet de la Ville de Mamoudzou dans l'onglet « gestion de vos droits ».*

*Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*

Je soussigné (e) .....

En qualité de .....

Résidant à l'adresse .....

Prend l'engagement d'accompagner mais aussi récupérer mon enfant aux heures d'entrées et de sorties de l'école :

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

En connaissance de l'arrête municipal n° 053 du 16 avril 2021 du maire portant interdiction de l'accueil dans les établissements scolaires, des élèves mineurs non accompagnés par les parents, membre de la famille, adulte ou tuteur. La municipalité se décharge de toutes responsabilités d'un parent n'ayant pas respecté ladite attestation d'engagement.

Prend l'engagement aussi de respecter les obligations de l'école suivant le règlement intérieur

Fait à : ..... le .....

Signature du responsable légal